
Actualité

Effets de la crise sanitaire sur le travail de social : l'HCTS auditionne l'Odas

février 2021

Partager sur les réseaux

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

Dans le cadre de sa mission d'exploration et d'identification des enseignements de la crise sanitaire sur les organisations et pratiques professionnelles ainsi que des réponses innovantes mises en œuvre, le Haut Conseil du Travail Social a auditionné l'Odas.

« La pandémie de Covid-19 qui a frappé notre pays a durement touché la population et en particulier les personnes ayant besoin d'être accompagnées. Face à cette situation, les travailleurs et

intervenants sociaux se sont mobilisés pour les soutenir et poursuivre leur accompagnement selon des modalités repensées », écrivait Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, dans sa lettre de mission adressée au Haut Conseil du Travail Social le 5 octobre 2020.

« Cet engagement s'est construit dans un contexte de solidarité nouvelles entre les associations et les acteurs des territoires, ainsi qu'avec l'Etat et les partenaires institutionnels, notamment des conseils départementaux et les centres communaux d'action sociale. De ces coopérations est née une capacité à agir plus fort en synergie avec l'ensemble des acteurs associatifs et citoyens, pour faire face aux impacts sociaux, environnementaux et économiques que la crise a générés. Dans un contexte où la réactivité et la réponse à l'urgence ont été une problématique quotidienne, il nous faut maintenant tirer les enseignements de cette période. Celle-ci nous a permis à la fois la mise en œuvre de formidables initiatives porteuses de pratiques et d'organisations nouvelles et mis en lumière certains freins. Nous devons prendre en compte ces expériences afin de les mettre en perspective avec les orientations nationales portées notamment par les stratégies de prévention et de lutte contre la pauvreté, de la protection de l'enfance, ainsi que les réflexions autour du grand âge et du handicap, qui place le choix des personnes et leur auto-détermination au cœur du projet », ajoute le ministre.

Le Haut Conseil du Travail Social s'est alors vu confier la mission d'explorer et d'établir « les enseignements de la crise sanitaire sur les organisations et les pratiques professionnelles » ainsi que l'identification des « réponses innovantes mises en œuvre ».

C'est dans ce cadre que l'Odas a été auditionné par le Haut Conseil du Travail Social le 14 octobre 2020. Cette audition a permis à l'Odas de mettre en évidence non seulement les performances dans les différents champs de l'action sociale, mais aussi les failles et manques préexistants. Pour cela, l'Odas s'est appuyé sur différents travaux, menés durant le confinement et en cours :

- Le recensement des initiatives innovantes durant le premier confinement : une veille et un appel à contribution sur tous les champs de l'action sociale pendant le confinement ont permis de lister des actions entreprises par les collectivités pour pallier les urgences et les difficultés rencontrées par les citoyens (consulter l'article : [Covid-19 : bonnes pratiques et ressources](#)).
- L'étude sur les effets du premier confinement sur la protection de l'enfance, menée auprès d'un millier d'acteurs de la protection de l'enfance. Cette étude a permis de révéler de nombreuses pistes d'améliorations possibles et de recenser des dispositifs innovants mis en place pendant le premier confinement (consulter la publication : [Protection de l'enfance : quand le confinement révèle des pistes d'amélioration](#)).
- L'[appel à contributions Crise sanitaire, innovations et bonnes pratiques](#). Dans la continuité du travail de repérage engagé pendant le premier confinement, l'Odas identifie actuellement les réponses innovantes et bonnes pratiques mises en œuvre par les services publics, les collectivités locales, les bailleurs sociaux ou encore les associations pour répondre aux conséquences sociales, économiques et sanitaires liées à la pandémie.

L'Odas a rappelé par ailleurs que la mobilisation du travail social n'avait pas fait l'objet d'orientations claires et dans un contexte où le matériel de protection individuelle était largement insuffisant et où les équipements en téléphones et ordinateurs portables étaient très disparates d'un département à l'autre, les moyens s'en sont trouvés réduits. On ne peut que regretter que les personnels sociaux et médico-sociaux n'aient pas été désignés comme intervenants de première ligne, notamment pour que l'école accueille les enfants. Mais, malgré ce contexte défavorable, une multitude d'initiatives locales originales ont été engagées, reposant surtout sur l'engagement des

acteurs, quelle que soit leur institution de rattachement.